

L'essentiel

LE MAGAZINE

de Brindas



Affaires scolaires :
Le bâtiment périscolaire :
lieu de détente et de jeux

p.10

07



10



22



18



32

RETOUR EN IMAGES.....4/5

(Comme si) vous y étiez

EN BREF.....6/8

Vos informations

À VOTRE ÉCOUTE.....9

Les questions des Brindasiens

L'ACTION COMMUNALE.....10/19

Bâtiment périscolaire	10
La sécurité dès le plus jeune âge	11
Commémoration du 11 novembre	12
Réunions de quartier	13
Un automne fort en événements	14
Parc des sports	15
Médiathèque	16
Micro-Folie	17
L'ACTION INTERCOMMUNALE....18	
Composteurs partagés	18
Musée Théâtre Guignol	19

VIVRE-ENSEMBLE.....20/21

Le vote : un devoir civique et citoyen

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS.....22/29

MJC	22
MJC	23
Lien de l'Amitié	24
Classes en 7	25
Association des familles	26
Petit Choeur de Brindas	27
SCL	28
Amicale Laïque	29

AMUSONS-NOUS.....30/31

Double page détente

BRINDAS, QUELLE HISTOIRE ! ...32

Un morceau de bois retrouvé dans le clocher date de l'époque carolingienne

LIBRE EXPRESSION.....33

Les tribunes politiques

INFOS PRATIQUES.....34/35

Toutes les informations dont vous avez besoin

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA **COMMUNE DE BRINDAS**
Parution trimestrielle, 4 numéros/an

- ➔ Directeur de la publication_Frédéric Jean, maire
- ➔ Coordination et rédaction_Service communication
- ➔ Création graphique_Trait chouette, Service communication



- ➔ Photographies_Mairie, associations, CCVL, Shutterstock
- ➔ Impression_Imprimerie Evoluprint en 3 100 exemplaires imprimés sur papier composé uniquement de fibres provenant de forêts gérées à long terme, ISO 14001, Imprim'vert®
- ➔ Dépôt légal_Décembre 2025

**Chères Brindasiennes, chers Brindasiens,**

En raison de la période pré électorale, un éditorial ne sera pas publié dans ce numéro.

Le bulletin conserve toutefois ses rubriques d'information municipale.



©Thierry Huot - Le Progrès

20/09

JOURNÉE PORTES OUVERTES 40 ANS DE LA CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS DE BRINDAS

Venus nombreux, les Brindasiens ont célébré le quarantième anniversaire de la caserne de Brindas et **saluer l'engagement des sapeurs-pompiers**. La journée a été animée par un **programme bien rempli** : exercices de secours routier et d'incendie, exposition des équipements et véhicules, exposition photos...



05/10

COURIR POUR ELLES

Un bel élan de solidarité et de bonne humeur a eu lieu à Brindas grâce à l'initiative de Brindasiennes qui ont **organisé une course** «Courir pour Elles, près de chez moi». Environ 700 participantes et participants se sont élancés pour soutenir l'association **engagée dans la lutte contre les cancers féminins**.



11/11

CÉRÉMONIE DE LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Les Brindasiens se sont rassemblés pour **se souvenir de l'armistice du 11 novembre 1918** dont la signature a mis fin à la Première Guerre mondiale. Une gerbe a été déposée **en hommage à tous les soldats et les civils victimes de ce conflit mondial** au Monument aux morts au cimetière.





COMMÉMORATION DU 5 DÉCEMBRE

05/12

Afin de commémorer la fin de la guerre d'Algérie, ainsi que la fin des combats du Maroc et de la Tunisie, une gerbe a été déposée au cimetière, en souvenir de tous les soldats morts pour la France et de tous les civils ayant perdu la vie dans ce conflit. La cérémonie était suivie du verre de l'amitié à la salle des Fêtes.

vous y étiez ?

15 et 16/11

SALON DES VINS ET DES SAVEURS

Ce salon convivial organisé par le Comité des Fêtes a accueilli de nombreux Brindasiens qui ont fait leurs provisions de bons vins et gourmandises.



06/12

CÉRÉMONIE DE LA SAINTE BARBE

Dans la salle des fêtes de Brindas s'est tenue la cérémonie de la Sainte-Barbe, patronne des sapeurs-pompiers. **Récompenses, diplômes et décorations** ont été décernés aux sapeurs-pompiers. La présence des Brindasiens a montré leur gratitude envers le **dévouement et l'engagement quotidien** des sapeurs-pompiers.



Repas des aînés

À noter dans vos agendas ! Les Brindasiennes et Brindasiens de plus de 70 ans sont invités au repas des aînés du **dimanche 25 janvier à la grande salle des Fêtes**.

Ce moment convivial et festif est attendu des séniors Brindasiens pour se retrouver autour d'un **repas gourmand** qui sera suivi d'un **bal**.

PRÉVENTION

Les dangers du monoxyde de carbone



Appelé aussi « CO », le monoxyde de carbone est un **gaz dangereux** : il est **asphyxiant, incolore et inodore**. Il résulte d'une combustion incomplète quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel... Il provient essentiellement du **mauvais fonctionnement d'un appareil** ou d'un moteur à combustion. En Auvergne-Rhône-Alpes, 178 épisodes d'intoxication recensés en 2024 ont concerné 692 personnes.

Plus de la moitié a été hospitalisée et 3 sont décédées. Afin d'**éviter des accidents**, il existe des **gestes simples** :

- ➔ faire vérifier et entretenir les installations de chauffage par un professionnel qualifié de manière régulière,
- ➔ aérer correctement les lieux,
- ➔ installer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments...

EN SAVOIR +

sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/intoxications-au-monoxyde-de-carbone

SANTÉ



Journée nationale de l'audition

Le CCAS de Brindas se joint à la Journée Nationale de l'Audition du **12 mars 2026** en proposant un **dépistage auditif gratuit** pour la population.

EN SAVOIR +

journee-audition.org

SANTÉ

Lutte contre les frelons asiatiques



Classé comme espèce exotique envahissante, le frelon asiatique impacte la biodiversité en chassant de nombreux insectes, **dont les abeilles**.

En février, les femelles sortent du nid où elles sont nées, pour en créer d'autres. **Le piégeage se fait donc en février et mars** quand la reine se réveille après son hibernation.

À Brindas, 81 pièges ont été installés par des habitants.

Si vous suspectez la présence de frelons asiatiques ou d'un nid, prenez une photo et faites un signal sur le site frelonsasiatiques.fr. Puis, les nids doivent être **détruits par des spécialistes**.

EN SAVOIR + frelonsasiatiques.fr

Cérémonie des vœux



Les Brindasiennes et Brindasiens sont invités par Monsieur le Maire et le Conseil municipal à la cérémonie des vœux 2026, **vendredi 9 janvier dès 19h** à la grande salle des Fêtes.

Cette soirée sera l'occasion pour les élus brindasiens d'échanger avec les habitants autour d'un verre de l'amitié.

EN SAVOIR + brindas.fr

CITOYENNETÉ

Inscription sur les listes électorales

Les 15 et 22 mars 2026 auront lieu les élections municipales. Pour pouvoir voter, il est essentiel d'être inscrit sur les listes électorales **avant le 6 février 2026 en mairie ou avant le 4 février 2026 en ligne.**

➔ Si vous avez **emménagé récemment**, pensez à vous inscrire sur les listes électorales en ligne sur service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396 ou en vous rendant en mairie aux horaires d'ouverture avec un justificatif d'identité à jour (carte nationale d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

➔ Si vous avez **changé d'adresse à Brindas**, signalez votre changement de domicile à la mairie.

➔ **Si vous avez eu 18 ans** avant les élections et que vous avez fait le **recensement citoyen à Brindas**, votre inscription est automatique.

Pour vérifier votre situation électorale, rendez-vous sur service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788

EN SAVOIR +

- service-public.fr
- accueil@brindas.fr



COMMUNICATION

Déclarez votre flamme !



Le jour de la Saint-Valentin, Brindas vous propose de déclarer votre flamme à l'élu(e) de votre cœur **sur les panneaux lumineux de la commune !**

N'hésitez pas à faire plaisir à quelqu'un que vous aimez !

Vos messages d'amour et d'amitié sont à **envoyer jusqu'au 12 février 2026** (90 caractères espaces compris maximum) par mail au service communication.

À vos claviers !

EN SAVOIR +

- communication@brindas.fr

ENVIRONNEMENT

Attention aux chenilles processionnaires !



De février à juin selon le climat, **la larve** de la chenille processionnaire du pin peut éclore. Recouvertes de **poils très urticants**, ces chenilles peuvent provoquer une **irritation et des allergies** chez les humains comme chez les animaux.

Vous pouvez reconnaître un nid de chenille processionnaire à ses **fils de soie tissés** dont l'apparence soyeuse et légèrement brillante oscille entre le blanc et le gris. Afin de **limiter la propagation des chenilles processionnaires**, **il est possible** de poser des pièges naturels ou d'installer un nichoir à mésange, prédateur de ce nuisible.

De nombreuses solutions existent pour combattre leur prolifération.

EN SAVOIR +

- chenilleprocessionnaire.fr



Journée nationale du souvenir et du recueillement du 19 mars

Le jeudi 19 mars, une **commémoration** se déroulera à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc en premier lieu place de la Paix puis au cimetière de Brindas.



CITOYENNETÉ

Recensement citoyen, pensez-y !

Vous aurez bientôt 16 ans ? **N'oubliez pas de vous faire recenser !** Cette procédure obligatoire est à effectuer en mairie du lieu de résidence **dans les 3 mois suivants le 16^{ème} anniversaire** afin de pouvoir passer **examens et concours (permis de conduire, bac...)**. Cette démarche permet également d'être **inscrit sur les listes électorales de la Commune**.



©Shutterstock

Dans les trois mois suivants l'anniversaire des 16 ans, présentez-vous en mairie aux horaires d'ouvertures munis de **votre livret de famille, de votre carte d'identité valide et d'un justificatif de domicile**.

CULTURE

Rendez-vous au salon du livre Karine Bouvard !

L'association « Les amoureux du livre » **attend les passionnés de littérature le dimanche 29 mars de 10h à 18h** pour rencontrer de nombreux auteurs venus de toute la région.



EN SAVOIR +

lesamoureuxdulivre@orange.fr

LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

Jouez ensemble !

Le CCAS via le Conseil des aînés en partenariat avec le Lien de l'Amitié et la MJC de Brindas propose des après-midi **«détente et jeux intergénérationnels»** où les participants de tout âge peuvent **apporter leurs jeux**. Venez jouer entre amis ou en famille, et pourquoi pas partager vos jeux favoris avec de nouvelles personnes !



La première session a lieu le **mercredi 11 février de 13h30 à 16h30 à la petite salle des Fêtes**.

Un goûter partagé est offert aux joueurs pour rendre le moment encore plus convivial. **Venez nombreux !**

Ludivine Prud'homme élue «Talents du Rhône 2025» !



© CD69 - Julien Bourreau

Le Département du Rhône a décerné le «Talents du Rhône 2025» à Ludivine Prud'homme, créatrice et présidente de l'association **«Cheval et Partage»**, et **équithérapeute** à Brindas. Cette distinction met en lumière son travail en équithérapie et équicoaching avec des chevaux de la SPA. L'équithérapie permet de

mettre le cheval au service du soin, du handicap et du soutien psychologique. Toutes nos félicitations pour cette distinction méritée.

Voter par procuration

Un électeur peut voter par procuration pour toute élection ou référendum. L'électeur (le mandant) choisit une personne qui vote à sa place (le mandataire). Mandant et mandataire peuvent être **inscrits sur des listes électorales de communes différentes** mais ils doivent remplir au préalable une procuration dématérialisée. Pour effectuer votre demande en ligne, vous aurez besoin du **numéro d'électeur** du mandataire et de sa date de naissance ou bien de ses coordonnées d'état-civil et de sa commune de vote. Ensuite, il faut se rendre au commissariat, en gendarmerie ou au consulat avec votre numéro de dossier pour faire **vérifier votre identité** et valider votre procuration. Dès que votre procuration est acceptée, vous serez informé par mail. Si vous avez une **carte d'identité au format « carte de crédit »** avec une puce électronique, vous pouvez alors procéder à la certification de votre identité et valider votre procuration sans vous déplacer ni au commissariat, ni en gendarmerie ou consulat. Cependant, pour cela il faudra au préalable avoir procédé via l'application France identité, à la certification de votre identité en passant dans une mairie équipée du dispositif de recueil des empreintes digitales. La mairie de Brindas est ainsi équipée. Aucun rendez-vous n'est nécessaire pour cela.

EN SAVOIR +

maprocuracion.gouv.fr



Posez vos questions à
accueil@brindas.fr



©Shutterstock

Est-il possible de réserver en avance une concession au cimetière ?

Louise G.

→ La Commune est en cours de **procédure de reprise de concessions** au cimetière. Cette procédure permet à la Commune de redevenir propriétaire de concessions abandonnées. Cependant, **cette procédure est longue** car elle doit faire l'objet de nombreuses démarches administratives nécessaires comme par exemple la recherche des héritiers. La procédure est d'une durée totale de 2 ans. Il n'est donc **pas possible actuellement de réserver une concession en avance au cimetière.**



©Shutterstock

Mon passeport sera périmé dans 4 mois, comment faire pour le renouveler ?

Vincent M.

→ Tout d'abord, vous devez faire une **pré-demande en ligne** sur ants.gouv.fr avant de **prendre rendez-vous** en ligne sur brindas.fr, onglet «démarche d'état civil» > «pièce d'identité». Lors de votre rendez-vous en mairie, pensez bien à prendre tous vos **justificatifs** et à imprimer votre pré-demande. À l'issue de ce rendez-vous, vous recevrez un récépissé de votre demande. Dès que votre pièce d'identité est disponible en mairie, le CERT vous envoie un SMS pour vous en informer. Pour venir récupérer votre passeport, pensez bien à **prendre rendez-vous** sur troov.com/mairie-de-brindas/rendez-vous et à bien ramener le récépissé ainsi que votre passeport. Ne tardez pas à prendre rendez-vous car les délais peuvent être longs face à la forte demande.

Je souhaite me pacser. Quelle est la procédure ?

Achille L.

→ Le **pacte civil de solidarité** est un contrat conclu entre deux personnes physiques pour organiser leur vie commune. Les personnes liées par un Pacs doivent disposer d'une **résidence commune** et être majeures. Pour pouvoir se pacser, il ne faut pas être déjà marié ou pacsé et ne pas avoir de lien familial direct. Le Pacs est gratuit sauf si la convention de Pacs est réalisée chez un notaire.

Les **pièces nécessaires** à apporter à la mairie du lieu d'habitation sont les suivantes : la déclaration conjointe de Pacs ainsi que la convention-type de Pacs disponibles sur service-public.fr, les actes de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois de chacun des futurs pacés et les originaux des pièces d'identité de chacun des futurs pacés. Des pièces complémentaires en fonction de la **situation de chacun des futurs pacés** pourront être demandées en plus comme par exemple un acte de mariage avec mention de divorce si le divorce n'est pas mentionné sur votre acte de naissance etc. Une fois le dossier constitué, vous devez venir le déposer en mairie sans rendez-vous. Seulement, **la présence des deux partenaires est obligatoire.** Puis, **l'enregistrement du Pacs se fait sur rendez-vous**, également en présence des deux partenaires.



©Shutterstock



Suivez-nous
sur Facebook

Commune de Brindas
et l'appli PanneauPocket

JEUNESSE

Un lieu de détente et de jeux **pour les enfants**

L'ANCIEN RESTAURANT SCOLAIRE RÉHABILITÉ EN BÂTIMENT PÉRISCOLAIRE APPORTE UNE DYNAMIQUE PÉDAGOGIQUE PLUS DIVERSIFIÉE. IL PROPOSE DES SALLES À THÈMES OÙ CHAQUE ENFANT PEUT S'AMUSER AVEC DES SUPPORTS CORRESPONDANT À SON ÂGE ET SES ENVIES.

Salle d'activités



Pour les plus grands, un baby-foot et un espace pour bavarder...

Salle Snoezelen



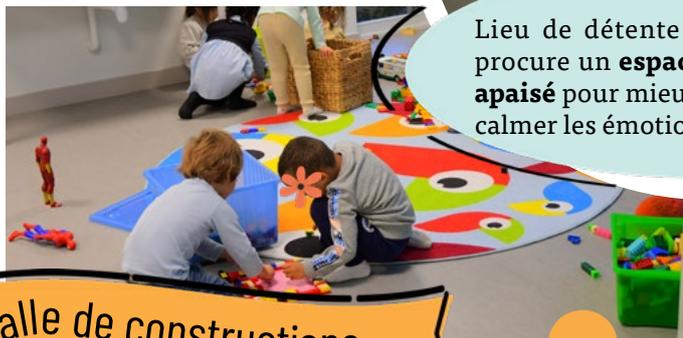
Lieu de détente et de relaxation, qui procure un **espace de communication apaisé** pour mieux gérer ses émotions et calmer les émotions fortes.

Salle polyvalente



Pour les goûters, jeux de société et les grandes animations.

Salle de constructions



Avec une plus grande **diversité de matériels** et des nouveautés qui plaisent aux petits férus de constructions.

Salle de jeux pour les petits



Pour les plus petits afin de laisser **libre cours à leur imaginaire**.

La journée de l'enfant rythmée par les activités périscolaires

Le matin, les enfants sont accueillis dans les salles périscolaires situées à la maternelle du Clos où ils bénéficient de jeux calmes pour **démarrer leur journée en douceur** et se mettre dans les **bonnes conditions d'apprentissage** avant d'entrer en classe.

Durant le temps méridien, les enfants se verront proposer des activités périscolaires **intérieures et extérieures**. Celles-ci se dérouleront dans les **différentes salles** dédiées au périscolaire (à la maternelle ou au bâtiment périscolaire).

En fin de journée, les enfants sont réunis dans le bâtiment périscolaire où **ils profitent des différents espaces de jeux**.

L'objectif est de **partager plein de moments de jeux** avec tous les camarades du périscolaire et de se créer beaucoup de souvenirs amusants.

Les différents espaces permettent pour ceux qui le souhaitent de bouquiner au calme, et également d'organiser des petits tournois de jeux de société entre enfants.

Une petite nouveauté : un baby-foot pour les plus grands ainsi qu'un espace pour papoter et faire des **ateliers créatifs**.

L'équipe périscolaire est **ravie d'accueillir les enfants** dans des locaux rénovés, modernes et très « cosy ».

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité dès le plus jeune âge

LA POLICE MUNICIPALE RÉALISE DES INTERVENTIONS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE LA TOUR POUR SENSIBILISER LES ENFANTS DES CLASSES DE CE2 ET DE CM1 À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

Chaque année, un agent de la police municipale de Brindas se déplace dans les classes de CE2 pour leur rappeler les règles de sécurité lorsqu'ils se déplacent dans la rue en tant que piétons.

Encadrés par leurs instituteurs et par un agent de la police municipale, des jeux et des vidéos exposant aux enfants **différentes situations auxquelles ils pourraient être confrontés** (traverser un passage piéton en agglomération, faire attention aux sorties de garage en circulant sur un trottoir...)



cette matinée pédagogique. Un rappel de **toutes les consignes de sécurité** (s'arrêter avant de traverser un passage piéton, bien attacher sa ceinture en voiture...) est fait avant une mise en pratique dans le centre de Brindas accompagnés de la police municipale et de leur instituteur. En fin d'année scolaire, **les écoliers attentifs recevront un diplôme de «L'enfant piéton».**



Quant aux CM1, ils suivent un apprentissage en classe pour obtenir une Attestation de première éducation à la route ou « **APER** ». C'est un document officiel, remis aux parents d'un élève qui a terminé avec succès plusieurs cycles d'enseignement et de sensibilisation

à la sécurité routière. La théorie est faite en classe avec l'agent de police municipale et l'enseignant, puis, la mise en pratique se réalise **à vélo** dans la cour de l'école où un intervenant du péricolaire et les enseignants ont mis en place un **circuit avec des panneaux de signalisation**. Les enfants sont notés sur le respect du code de la route et pour leur courtoisie lors de la conduite.

Ces **premières expériences** sensibilisent dès le plus jeune âge au code de la route bien avant de passer son permis. Ces enseignements ludiques contribuent à **la sécurité de chacun.**



SERVICE PUBLIC

Installation d'une agence postale en mairie

EN PARTENARIAT AVEC LA POSTE, UNE AGENCE POSTALE EST EN COURS DE TRAVAUX EN MAIRIE DANS L'ANCIENNE SALLE DES MARIAGES SUITE À LA FERMETURE PROCHAINE DE L'AGENCE POSTALE PLACE DES MARRONNIERS.

Depuis plusieurs années, la direction de La Poste observe une **baisse de la fréquentation de l'agence postale de Brindas** située place des Maronniers, ce qui l'a amenée à **réduire les plages horaires d'ouverture.**

En effet, alors que la fréquentation moyenne journalière était de 93 personnes en 2019, elle est passée à 33 en 2025. Cette baisse de la fréquentation amène La Poste à **envisager la fermeture de l'agence de Brindas.**

Par ailleurs, il apparaît que l'essentiel des passages à l'agence postale concerne les opérations liées aux courriers et colis, puisqu'ils représentent 84 % de l'activité en 2024.

Cette baisse d'activité et la composition des services demandés par le public amène La Poste à proposer à la Commune **l'installation d'une agence**

postale communale pour maintenir l'essentiel des services actuellement sollicités par le public. La Commune a **accepté la proposition de La Poste** ce qui amène une ouverture programmée courant mai 2026.



Jour en mémoire à tous les morts pour la France de la Première Guerre mondiale

LE 11 NOVEMBRE 1918, L'ARMISTICE QUI MET FIN À LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE EST SIGNÉ. CE JOUR MARQUANT DE L'HISTOIRE DE FRANCE DEVIENT UN JOUR DE MÉMOIRE NATIONAL QUI REND HOMMAGE AUX VICTIMES DE CE CONFLIT MONDIAL.

Acette occasion, de nombreux brindasiens se sont joints au cortège mené par la fanfare Brind'zik et composé des sapeurs-pompiers de Brindas, des militaires et de l'équipe municipale. Ils se sont rendus au cimetière afin de célébrer ensemble ce jour de mémoire.



Au monument aux morts, le Conseil Municipal des Enfants accompagné de monsieur le Maire, des sapeurs pompiers de Brindas, des membres de la FNACA ainsi que le Conseil des aînés ont déposé des gerbes de fleurs. **42 lumignons** en mémoire des 42 soldats brindasiens morts pour la France et **un 43^{ème} lumignon** en mémoire de tous les soldats de la Première Guerre mondiale ont été éclairés par les enfants assistant à la commémoration.

Comme de tradition, la cérémonie s'est poursuivie à la grande salle des Fêtes avec un concert donné par



Brind'zik. Puis, la **chorale des enfants de l'école élémentaire de la Tour** a interprété divers chants sous la direction d'Olivier Arnoux. Enfin, tout le monde s'est réuni autour d'un cocktail. Tous les enfants ayant participé à la cérémonie recevront un **diplôme du petit veilleur de la mémoire** établi par la présidente de l'association des Anciens Combattants.



Un grand merci à toutes les personnes présentes lors de **ce moment de recueillement et de souvenir et à tous ceux qui ont aidé à l'organisation de cette cérémonie.**

QU'EST-CE QUE LE BLEUET DE FRANCE ?

Créé en 1920, le Bleuet de France est un Fonds de Dotation qui **fête ses 100 ans cette année**. Il collecte des dons et mène des actions en faveur des veuves de guerre, pupilles de la Nation, blessés de guerre, anciens combattants et victimes d'attentats terroristes.

Le Bleuet de France est aussi une fleur symbolisant la **reconnaissance des citoyens** en faveur de ceux qui ont **donné leur vie pour le service de la Nation**.



VIE QUOTIDIENNE

Les réunions de quartier, moments d'échanges

L'ÉQUIPE MUNICIPALE INVITE RÉGULIÈREMENT LES HABITANTS DE BRINDAS À DES RÉUNIONS DE QUARTIERS, APPRÉCIÉES DES HABITANTS.

Des réunions de quartiers ont eu lieu en octobre et novembre 2025 pour permettre aux Brindasiennes et Brindasiens de poser directement des questions aux élus concernant la **vie de leur quartier**. Ce sont des **moments privilégiés** pour une communication de proximité. Selon la nature des requêtes, l'information est transférée aux services compétents (CCVL, service technique communal...) pour programmer une intervention. Un buffet clôt ce temps d'échanges dans une **ambiance conviviale**.

Les habitants sont **informés** de la réunion de leur quartier par un tract dans leur boîte aux lettres.



ENVIRONNEMENT

Mobilisés pour le nettoyage de Brindas

L'ÉDITION 2025 DE LA MATINÉE DE NETTOYAGE A VU DE NOMBREUX PARTICIPANTS POUR RENDRE LA COMMUNE PLUS PROPRE.



Samedi 13 septembre, **95 Brindasiennes et Brindasiens** se sont réunis pour participer à l'opération de nettoyage de la commune.

Munis de gants, sacs et bonne humeur, ils ont parcouru les rues, chemins et espaces naturels pour ramasser les déchets et **préserver les lieux de vie**. Résultat : **environ 400 kg de déchets** ont été ramassés dont certains encombrants comme deux roues de voitures, un miroir et une botte de fil électrique.

Chacun est concerné par l'environnement et peut **s'engager à le protéger**.

Après l'effort vient le réconfort ! Cette matinée citoyenne s'est terminée par un **moment convivial** avec un verre de l'amitié.



ÉVÉNEMENTS

Un automne fort en événements

LA COMMUNE BOUGE AVEC DES ÉVÉNEMENTS POUR TOUS.

Bêtes en fête



Dimanche 5 octobre a eu lieu la 2^{ème} édition de «Bêtes en fête», un événement qui promeut le bien-être animal. Grâce à des **animations variées**, la manifestation a rassemblé petits et grands qui partagent la même **passion pour les animaux de compagnie**. Il y en avait pour tous les goûts pour amuser les participants et les compagnons à 4 pattes : **concours du plus beau chien**, balades à poney, démonstration de dog dancing, musique, exposants passionnés, food-truck et buvette...



Marché de Noël



La grande et la petite salle des Fêtes ont ouvert leurs portes afin d'accueillir 50 artisans et créateurs amateurs au marché de Noël 2025. Ce fut l'occasion pour les visiteurs de finaliser leurs **cadeaux des fêtes de fin d'année** mais aussi de profiter d'activités diverses en famille ou entre amis. Les enfants ont profité d'animations qui leur étaient spécialement destinées : **maquilleuse, rencontre avec le père Noël** pour partager une séance photo avec lui et **tours en poney** avec l'association brindasienne «Cheval et Partage».

Pour l'occasion, la scène accueillait un **décor de Noël** réalisé par la municipalité accompagnée de **sapins décorés** par les enfants de l'action «Objectif Terre» de l'Amicale Laïque de Brindas et du périscolaire.

Pour offrir aux visiteurs de la **petite restauration et des boissons chaudes et fraîches**, l'association des Classes Vertes de Brindas était également présente. Les recettes réalisées par les Classes Vertes sont destinées au financement des sorties scolaires ou projets pédagogiques des écoliers brindasiens.



CITOYENNETÉ

Le Conseil Municipal des Enfants se renouvelle

APRÈS UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE DYNAMIQUE, DE NOUVEAUX ENFANTS ONT ÉTÉ ÉLUS POUR FAIRE PARTIE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS.

En automne, les enfants souhaitant se présenter comme candidat à l'élection ont préparé des **affiches électorales** qui ont été affichées à l'école et que vous pouvez retrouver sur le site web de la Commune de Brindas.

L'élection s'est déroulée dans les mêmes conditions qu'une élection pour les adultes : **installation des isolements, des urnes, dépouillement...**

Le **résultat** a été révélé en fin de journée : bravo à Quentin, Léon, Auguste, Léna, Roxane D., Agathe, Roxane G. et Salomé pour leur élection !

Louane a été élu maire du Conseil Municipal des Enfants lors de l'installation du premier conseil le 1^{er} décembre 2025.

Que cette année soit remplie de découvertes et d'actions enrichissantes pour tous les enfants élus !





RÉNOVATION

Transformation du Parc des sports

LA RÉHABILITATION ET LA MODERNISATION DU PARC DES SPORTS SONT EN COURS.

Le projet de réhabilitation et de modernisation du bâtiment existant comme il a été annoncé dans le bulletin municipal, l'Essentiel n° 102, de juin 2025 **reste le même.**

Pour s'assurer des meilleures conditions de réalisation de cet ensemble, la commune a souhaité engager des **études techniques et acoustiques pour l'implantation des deux terrains de padel** en collaboration avec la Fédération Française de Tennis, ce qui explique un décalage du planning initial.

La signature des marchés des travaux a été actée au Conseil municipal du 15 décembre et les travaux commenceront au **premier trimestre 2026**. La durée des travaux est estimée à 10 mois.



Ce projet est en partie financé par les **subventions suivantes** :

- ➔ dotation de **l'État** au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) de 118 750 €,
- ➔ dotation du **Département du Rhône** à hauteur de 70 000 €.

URBANISME

Retour de l'enquête publique

UNE ENQUÊTE PUBLIQUE A EU LIEU EN OCTOBRE 2025 DANS LE CADRE DE LA MODIFICATION N°4 DU PLU RELATIVE À LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LA ZONE UZ (ZAC DES VERCHÈRES) ET **LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR A RENDU SES CONCLUSIONS.**

Suite à l'**enquête publique concernant la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)** qui a pris fin le 16 octobre 2025, le commissaire enquêteur a **rendu ses conclusions.**

Il a émis un **avis favorable** au projet de la modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Brindas.

Le **rapport d'enquête publique** ainsi que les **conclusions du commissaire enquêteur** sont consultables sur le site web de la Commune de Brindas.

EN SAVOIR +

brindas.fr



© Shutterstock

MÉDIATHÈQUE

Les événements marquants de 2025

TOUJOURS DYNAMIQUE, L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE A PROPOSÉ DE NOMBREUSES ANIMATIONS ET RENCONTRES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2025 ET VOUS AVEZ RÉPONDU PRÉSENTS !

Clos du Polar



En partenariat avec le célèbre festival lyonnais Quais du Polar, la médiathèque a accueilli en mars **Christophe Molmy, dit « Le Scorpion », ancien chef de la BRI** aujourd'hui auréolé du prix du Quai des Orfèvres pour son dernier roman. L'actuel « taulier » de la Brigade de Protection des Mineurs s'est prêté au jeu de l'interview, puis a répondu aux questions de ses lecteurs **en dédicçant ses livres.**

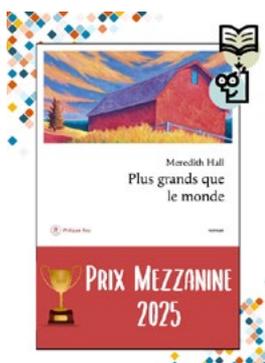
Outre une projection et des ateliers pour enfants, les usagers ont également pu s'amuser à jouer aux **détectives en herbe**, livret d'enquête à la main, en arpentant une médiathèque relookée en scène de crime ! Les plus jeunes ont profité d'un goûter-jeu de société, tandis qu'un véritable **escape game** était proposé aux plus fins limiers parmi nos lecteurs.

Journée magique

Le jour d'Halloween, **près de cent petits et grands sorciers** ont emprunté la voie 9 ¾ de la médiathèque pour rejoindre le chemin de Traverse et visiter boutiques et ateliers magiques. **Pas si facile d'entrer à l'école des sorciers** : parfaire son uniforme, préparer des potions, confectionner sa baguette magique et créer son marque-page pour ne pas se perdre dans son grimoire... Heureusement, **le Chaudron baveur était ouvert** ; chacun a pu prendre du bon temps et discuter autour d'une chope de sang d'araignée ou de morve de lézard en dégustant bonbons explosifs, gommages de limace et queues de serpent. Malheureusement, certains se sont fait rattraper par les Détraqueurs !



Prix Mezzanine 2025



En septembre, et pour la treizième année consécutive, les lecteurs ont voté pour **leur roman préféré** parmi une sélection de 5 livres.

C'est le splendide et délicat roman de **Meredith Hall, « Plus grands que le monde »,** qui a recueilli le plus de suffrages. L'auteur évoque à travers une famille aimante et unie de fermiers américains au milieu du vingtième siècle, un quotidien fait de joies simples, en communion avec la nature. Une vie de découvertes et de partage bien réglée, jusqu'au jour où survient une terrible tragédie, ébranlant à jamais les fondations familiales...

Premier roman envoûtant, « Plus grands que le monde » explore avec une tendresse et une compassion rares les **chemins de reconstruction d'une famille endeuillée.** Étendant le récit sur presque vingt ans, Meredith Hall jette sur l'amour – filial, parental, fraternel – une lueur neuve et habile. **Bouleversant et lumineux tout à la fois...**

2025, c'était aussi des ateliers numériques, des Blind tests, des projections pour petits et grands, des Mercredi-Moi Tout !, le festival Amply, Story Time in English, les ateliers créatifs de Noël, des interventions en crèche, au collège, des accueils de classes, du troc, des discussions... sans oublier les dizaines de milliers d'ouvrages empruntés par les usagers chaque année...

Grâce à vous, la médiathèque est ce **lieu de vie, de partage et d'échanges.** Très belle année 2026 à tous !





MICRO-FOLIE

Un outil culturel qui s'adapte à ses publics

DEPUIS LA REPRISSE DÉBUT SEPTEMBRE, LA MICRO-FOLIE A PU ACCUEILLIR DIFFÉRENTS GROUPES GRÂCE À DES PARTENARIATS AVEC DIFFÉRENTES INSTITUTIONS BRINDASIENNES : ÉCOLE MATERNELLE, PRIMAIRE, COLLÈGE, MJC, PETITE ENFANCE, PÉRISCOLAIRE...

Que ce soit dans un cadre scolaire ou extrascolaire, les différentes propositions de séances ont pu **ravir enfants comme adultes**. Tous groupes confondus pour un total de presque **600 personnes en cette fin 2025 !**



Dans une volonté de proposer des contenus toujours plus adaptés à son public, la Micro-Folie devient petit à petit un **outil incontournable pour les professeurs**. Surtout ceux souhaitant donner à leurs élèves une **image différente de l'art**, dans le contexte de leurs études, et ce dès le plus jeune âge.



Bien évidemment, la Micro-Folie ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, c'est pourquoi dès sa reprise après les vacances de fin d'année, les accueils de groupes reprendront. Ce sera le **collège qui rouvrira le bal** avec l'accueil d'une classe ULIS dans le cadre de l'obtention de leur diplôme de fin d'année scolaire.

Sans oublier les accueils avec les enfants de l'élémentaire, de maternelle et du périscolaire (entre autres) qui sont déjà **prévus tout au long de l'année 2026**.

PRÉVENTION

Lutte contre les chenilles processionnaires

PETITES MAIS REPRÉSENTANT UN DANGER POUR LA SANTÉ DES HUMAINS ET DES ANIMAUX, LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES SONT UN FLÉAU DONT IL FAUT SE PROTÉGER.

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit qui éclot durant l'été, **entre juin et septembre**. Au printemps, ces chenilles quittent les arbres pour aller s'enfouir dans le sol à quelques centimètres sous terre. Les processions peuvent se déplacer jusqu'à 40 m et il ne faut **surtout pas les toucher**. Ces chenilles sont recouvertes de poils très urticants qui provoquent une **irritation chez les personnes et les animaux**. Il est donc important de **détruire les nids** dès qu'ils sont apparents en se protégeant de gants et de lunettes.

Chaque année, une **campagne de traitement des pins** contre la chenille processionnaire a lieu en septembre et octobre par une entreprise spécialisée arboricole de la région.

En 2025, la campagne a exceptionnellement été traitée différemment car une forte infestation a été constatée : un **retrait direct des cocons** sur les pins a été réalisé par une équipe d'élagueurs grimpeurs spécialisée. Plus d'une centaine de nids ont été retirés et **détruits** sur la Commune et notamment sur les **arbres du cimetière**.

Les agents du service technique sont passés en décembre pour compléter le retrait des nids restants qui étaient atteignables avec leur matériel.

Une demande pour une nouvelle campagne est **prévue en 2026**.



MOBILITÉ

Une voie douce entre Brindas et Messimy

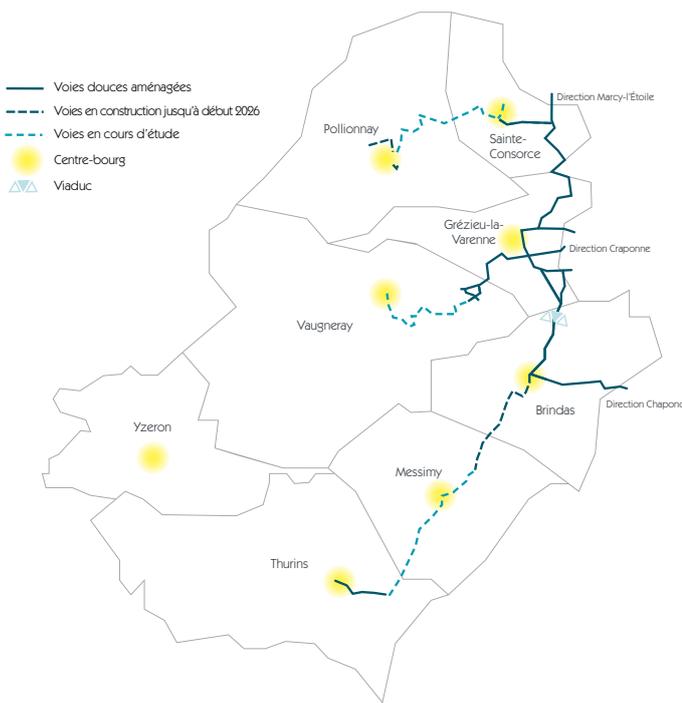
CETTE NOUVELLE LIAISON DOUCE, LONGUE DE PRÈS DE 3 KM, CONSTITUE LA BRANCHE SUD DE L'AXE NORD-SUD CYCLABLE DE LA CCVL. ELLE PERMETTRA DE CONNECTER LES AMÉNAGEMENTS DÉJÀ RÉALISÉS À GRÉZIEU-LA-VARENNE, VAUGNERAY ET SAINTE-CONSORCE, TOUT EN FACILITANT L'ACCÈS À LA MÉTROPOLE DE LYON VIA CRAPONNE.

Le tracé **desservira plusieurs pôles d'intérêt**, comme le collège Georges Charpak à Brindas (800 élèves), les zones d'activités économiques des Andrés, des Lats et du Chateau et les centres-bourgs de Brindas et Messimy, avec leurs commerces et services.

réalisés en 2024 entre Grézieu-la-Varenne et Brindas, et sera **prolongé jusqu'à Thurins d'ici 2027.**



© CCVL



© CCVL

UN LEVIER POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LA SANTÉ PUBLIQUE

Ce projet s'inscrit pleinement dans les **objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** porté par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais. Il vise à :

- ➔ Réduire les émissions de gaz à effet de serre, en diminuant la part de la voiture dans les déplacements,
- ➔ Améliorer la qualité de l'air,
- ➔ Favoriser l'activité physique quotidienne, bénéfique pour la santé.



EN PRATIQUE

La voie douce sera réalisée en site propre ou en voie partagée, selon le niveau de trafic. Elle offrira un revêtement confortable, une largeur adaptée aux usages quotidiens, et une signalisation sécurisée. L'objectif est de **favoriser les trajets domicile-travail**, mais aussi les **déplacements de loisirs**, notamment pour les familles et les jeunes.

UN CALENDRIER CLAIR

Les travaux sont prévus entre octobre 2025 et avril 2026, pour une mise en service au **premier semestre 2026**. Ce tronçon viendra compléter les aménagements déjà



© Shutterstock

MUSÉE THÉÂTRE GUIGNOL

2026, une année pleine d'événements !

L'ÉQUIPE DU MUSÉE VOUS A PRÉPARÉ DE BELLES ACTIVITÉS POUR CE DÉBUT D'ANNÉE 2026 !

L'exposition « Guignol & ses cousins » se poursuit jusqu'au 22 février 2026.

Venez découvrir les **cousins de Guignol** : Polichinelle, Kasperl, Jan Klaassen, Punch, Don Cristobal, Petrouchka, Gioppino, Karagöz. Ils sont de véritables héros populaires aux traits souvent communs. Grossiers, frondeurs, violents, naïfs, contestataires, ils sont aussi l'incarnation de particularités régionales par leur costume, leur langage et leur répertoire.

Dans le cadre de cette exposition, plusieurs événements sont organisés :

➔ **Jeudi 15 janvier à 18h30**, conférence sur le personnage Pulcinella par la compagnie L'ATEUCHUS. Gratuit.

➔ **Samedi 7 février à 15h**, atelier-visit *Les marionnettes d'Europe*. Gratuit.

La Compagnie L'ATEUCHUS en résidence



Virginie Schell et Gabriel Hermand-Priquet viennent partager avec les habitants leurs questionnements autour d'une nouvelle création *Tempus fugit*.

Venez visiter leur atelier lors d'apéro-rencontre au Musée Théâtre Guignol :

➔ **Samedi 17 janvier à 17h**, thème de la création des costumes.

➔ **Samedi 7 mars à 17h**, thème de l'écriture du spectacle.

La compagnie vous invite à découvrir la marionnette portée et à jouer

avec l'esprit du temps à travers **deux ateliers**. Le fruit de ces ateliers fera l'objet d'une exposition et d'un film court.

➔ **Créer un masque pour marionnette**
Comment donner un visage au temps ? Venez créer un masque – figure magique, divinité ou monstre – destiné aux marionnettes de la compagnie. Stage 5 demi-journées les samedis 17, 24 et 31 janv. | 9h-12h et samedi 28 fév. | 9h-12h et 14h-17h. Pour adolescents et adultes. Gratuit.

➔ **Animer une marionnette portée**
Familiarisez-vous avec la technique de la marionnette portée et mettez en jeu les marionnettes de la compagnie. Stage 2 demi-journées les samedis 21 et 28 mars | 9h à 12h. Pour adolescents et adultes. Gratuit.

Les spectacles de la saison

➔ **Samedi 24 janvier à 20h**, spectacle *Punch et Judy* par la compagnie Projet D. Marionnette à gaine. Pour adultes et enfants à partir de 5 ans. Durée 30 minutes.

Découvrez *Mister Punch*, ce personnage anglais amoral et inclassable !



➔ **Dimanche 15 mars à 16h**, spectacle *Nanoulak* par la compagnie Infini Dehors. Marionnette d'argile. Pour adultes et enfants à partir de 8 ans. Durée 45 minutes.

Histoire de la rencontre entre une ourse blanche et un ours brun qui fuient leurs territoires respectifs, la banquise et la forêt canadienne, à cause du réchauffement climatique.

Les ateliers-spectacles des vacances les 12, 13 puis les 19 et 20 février



Lors des **ateliers** de fabrication, venez créer votre marionnette en argile et assister ensuite au **spectacle** de Guignol traditionnel «*Un dentiste*» de la compagnie Art Toupan.

Ateliers à 14h30 et 16h45. Pour les enfants à partir de 5 ans.

Spectacle de Guignol à 16h, à partir de 4 ans.

Les spectacles de Guignol



La compagnie Art Toupan vous donne rendez-vous pour des spectacles traditionnels de Guignol !

➔ **Samedi 31 janvier à 16h**, spectacle *Chantera, chantera pas !* En famille, à partir de 4 ans. Durée 40 minutes. Tarifs musée + spectacle : 7€ plein et 5€ réduit.

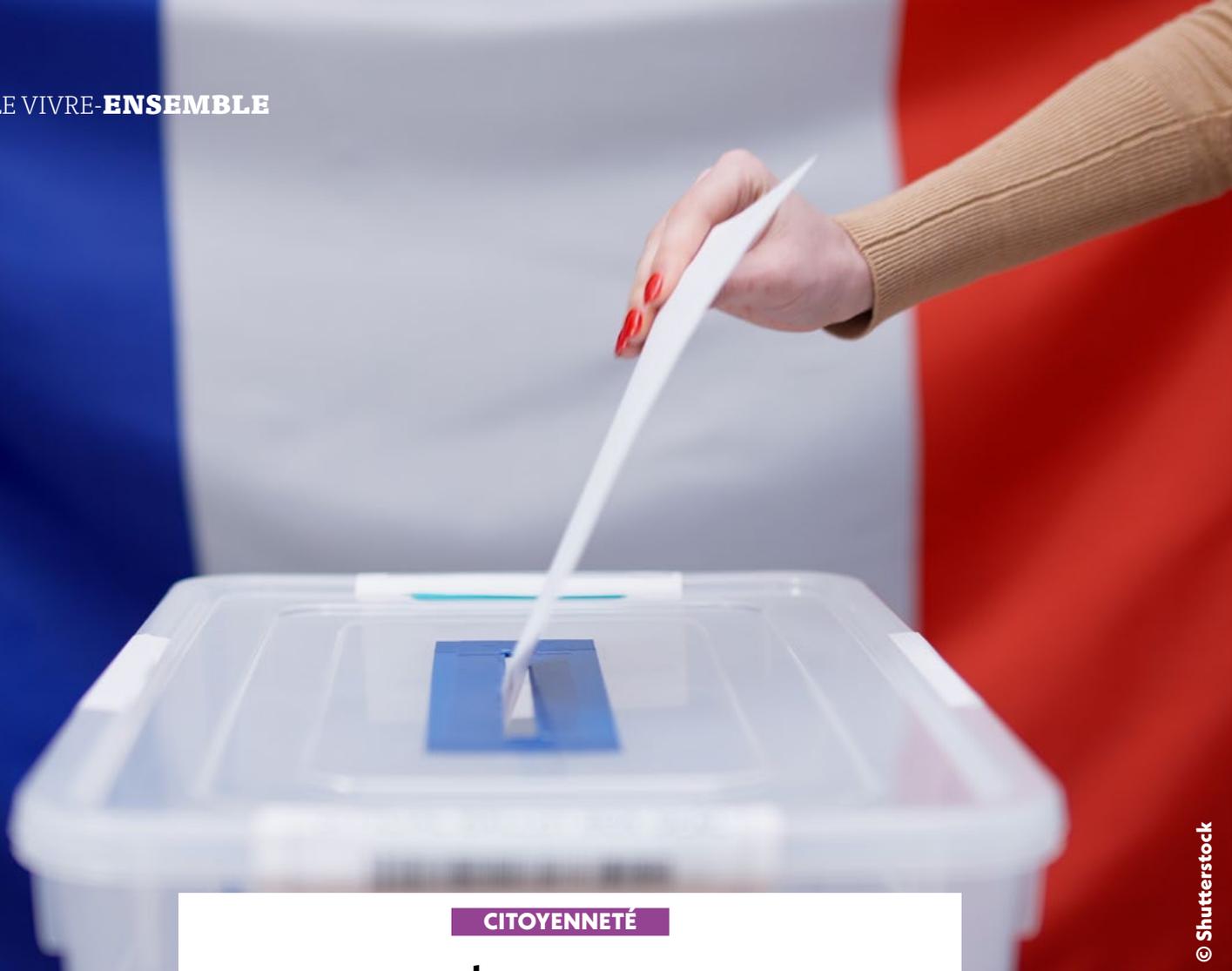
➔ **Samedi 21 février à 16h**, spectacle *Un dentiste*. En famille, à partir de 4 ans. Durée 40 minutes. Tarifs musée + spectacle : 7€ plein et 5€ réduit.

➔ **Samedi 28 mars à 16h**, spectacle *Les couverts volés*. En famille, à partir de 4 ans. Durée 40 minutes. Tarifs musée + spectacle : 7€ plein et 5€ réduit.

EN SAVOIR ➔

Réservation des activités au

☎ 04 78 57 57 40



CITOYENNETÉ

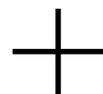
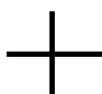
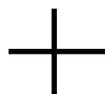
Le vote, un droit et un devoir civique !

UNE INSCRIPTION PRÉSENTE SUR LES CARTES ÉLECTORALES MENTIONNE : «VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE». ELLE RAPPELLE QU'EN FRANCE, VOTER EST UN DROIT MAIS EST ÉGALEMENT UN DEVOIR DU CITOYEN. DES PAYS COMME LE LUXEMBOURG OU L'AUSTRALIE RENDENT LE VOTE OBLIGATOIRE ET LE NON-RESPECT DE CE DEVOIR PEUT ÊTRE SANCTIONNÉ.

Définition du droit de vote

Le droit de vote est un moyen pour les citoyens d'**exprimer leur choix lors d'un scrutin** en donnant une **légitimité aux élus** (président de la République, députés, maires...). La **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 a établi** le droit de vote. Au départ, il était restrictif et a été effectif à l'ensemble de la population avec la reconnaissance du droit de vote des femmes en 1944. Il fait partie des **droits fondamentaux et civiques**, au même titre que le droit à l'éducation ou de circulation, etc. Les électeurs élisent ainsi leurs représentants (parlementaires à l'Assemblée nationale et au Sénat) ainsi que leurs gouvernants, et participent directement à la prise de décision politique lorsqu'un texte est présenté à leur approbation par référendum. Afin de garantir la sincérité du scrutin et protéger l'électeur contre les pressions, le vote doit être **égal et secret**. Des isolements sont installés dans les bureaux de vote à cet effet.

Qui a le droit de voter en France ? Voici les conditions à réunir :



Les personnes âgées d'au moins 18 ans

Les personnes de nationalité française

Les citoyens européens habitant en France

Les personnes inscrites sur les listes électorales



Les 4 élections en France

→ européennes

Les citoyens des États membres de l'Union européenne élisent les représentants au Parlement européen lors des élections européennes en un seul tour.

→ législatives

Les députés, membres du Parlement, sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français inscrits sur les listes électorales. Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à 2 tours.

→ présidentielles

Ce scrutin le plus connu élit le président de la République pour un mandat de 5 ans, renouvelable une seule fois. L'élection se déroule en 2 tours.

→ municipales

Elles permettent d'élire les membres du conseil municipal, appelés conseillers municipaux. Le conseil municipal choisi élit ensuite le maire, qui préside le conseil municipal, ainsi que les adjoints au maire. Le mandat des conseillers municipaux, du maire et de ses adjoints est de six ans.

Qu'est ce que le vote blanc ?

Le **vote blanc** est le fait de déposer une enveloppe vide ou un bulletin dépourvu de tout nom de candidat ou aucune des propositions dans le cas d'un référendum dans l'urne. En France, il est comptabilisé séparément des votes nuls mais n'est pas compté parmi les suffrages exprimés. **L'abstention et le vote nul se différencient du vote blanc.** L'abstention est une absence de vote (l'électeur ne

s'est pas présenté au vote). Quant au vote nul, c'est un vote non valable (par exemple, bulletin déchiré ou annoté). Bien qu'il soit moins médiatisé que l'abstention, le vote blanc est comptabilisé et reste un **moyen d'expression politique.**

Pourquoi voter est un devoir ?

→ Le vote permet de **protéger ses libertés** et la démocratie ainsi que d'exprimer sa citoyenneté.

→ Ne pas voter consiste à laisser les autres décider pour vous. Participer aux élections donne la possibilité de donner son avis, de faire son propre choix sur l'avenir d'une commune, d'une région, d'un pays et donc sur son **avenir à soi.**

→ **Profiter d'un droit** pour lequel nos ancêtres se sont battus et pour lequel des personnes de pays où il est interdit de voter se battent encore aujourd'hui.

Pourquoi n'est-il pas obligatoire ?

La question du vote obligatoire a souvent été débattu mais n'a pas été mise en place :

→ par principe, le vote n'est pas obligatoire. Puisque le **vote est un droit**, il est possible comme tout autre droit (liberté d'éligibilité ou d'association, par exemple), de ne pas l'exercer. Il pourrait sembler paradoxal de transformer un droit essentiel en contrainte.

→ obliger les citoyens à voter impose de **contrôler que cette règle sera respectée.** Une sanction pénale efficace devrait être instaurée, sinon l'obligation serait caduque.

→ forcer les citoyens à participer aux élections pourrait avoir un **impact sur les résultats** (augmentation des votes blancs ou nuls, par exemple).

Depuis quand... le droit de vote ?

→ De 1789 à 1792 : Le suffrage censitaire indirect est instauré. Le vote est soumis à l'acquittement du cens, un seuil de taxes permettant aux citoyens l'ayant atteint de pouvoir voter.

→ En 1792 : le suffrage universel masculin est mis en place afin d'élire la Convention Nationale.

→ En 1795 : le nouveau régime, le Directoire, repose sur un suffrage censitaire indirect. Il y a deux grades d'électeurs, ceux du 1^{er} degré devant payer des impôts ou avoir participé à une campagne militaire, et ceux du second degré étant titulaires de revenus élevés.

→ En 1799 : le Consulat rétablit le suffrage universel masculin, mais le droit de vote sera supprimé à la suite du consulat à vie (1802) de Napoléon Bonaparte, ainsi que sous le Premier Empire (jusqu'en 1815).

→ De 1815 à 1848 : suffrage censitaire.

→ En 1848 : le suffrage universel masculin est rétabli brièvement sous la Seconde République, et disparaîtra avec le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte en 1851.

→ En 1871 : Avec la création de la III^e République, le suffrage universel masculin est de nouveau mis en place, à l'exception des militaires en activité.

→ 21 avril 1944 : le droit de vote est reconnu aux femmes.

→ 17 août 1945 : L'ordonnance du 17 août 1945 dispose : «Les militaires des trois armées sont électeurs dans les mêmes conditions que les autres citoyens», rompant avec la pratique en cours depuis 1872.



MJC

« Des Talents des Vallons » : on nous en parle encore...



© Odile Gouttenoire

Avec presque **700 spectateurs**, la soirée finale fut une belle réussite. Diversité et qualité étaient au rendez-vous dans toutes les catégories. La MJC **félicite tous les talents**, les gagnants comme les autres qui n'ont pas démerité. Merci également : **aux spectateurs** enthousiastes, **au jury** bienveillant, à **Inter'Val d'Automne** pour son invitation, **aux sponsors** pour leur aide précieuse et bien sûr à **tous les bénévoles** sans qui un spectacle de cette envergure ne serait possible...



© Robert Nicoletti

EN SAVOIR +

RDV sur le site mjc-brindas.fr pour découvrir les gagnants
Vidéo de la soirée sur notre chaîne YouTube MJC Brindas

Brindas a boosté le Téléthon 2025 avec un bilan record !



Cette année, c'est **21 000 euros récoltés** grâce aux entreprises donatrices qui ont été nombreuses et généreuses et grâce aux bénévoles des manifestations des 28 et 29 novembre.

Une belle somme pour l'AFM Téléthon et la recherche médicale au profit de tous. Et ce bilan n'est que provisoire puisque le Téléthon a joué les prolongations avec le spectacle Jackard du 14 décembre qui viendra encore gonfler cette belle somme. **La MJC ne manquera pas de vous annoncer le montant global récolté dans une prochaine parution municipale.**

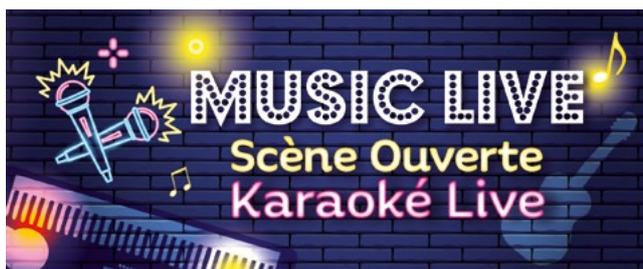


© MJC

Merci, merci à tous de votre générosité, de votre temps, de votre énergie... visiteurs avant tout, salariés de la MJC et bénévoles, mairie, associations partenaires, DJ Malo Bertrand, entreprises donatrices, artisans et commerçants de Brindas et des alentours. Et bien sûr dédicace spéciale au **Petit Jackard qui avec Hector le Castor** a formé une équipe de choc pour faire de cet événement porté par la MJC, une réussite.

Toutes les photos de l'événement sur le site de la MJC et les réseaux Téléthon Brindas.

Vos deux premiers **RDV musicaux 2026** :



➔ **Soirée Music Live le 30 janvier à la MJC :**
19h scène ouverte musicale / 20h30 karaoke live.



➔ **MJC'Show le 28 mars, à la salle des fêtes :**
La **section École de Musique** et de nombreuses **activités hebdomadaires** vous préparent leur spectacle annuel qui sera haut en couleurs cette année...

MJC

Des vacances d'automne sous le signe d'Halloween à l'Espace Jeunes



La première semaine a démarré sportivement avec du **Archery Bump** et du **Bubble Bump** : rires, défis et glissades garantis ! Sans oublier une belle **initiation à l'escalade en bloc**.

La **soirée ciné-pizza** de milieu de semaine a rassemblé un grand nombre de jeunes autour d'un **film d'horreur** et de **parts de pizza bien méritées**, après toutes ces activités sportives. Apothéose le vendredi soir avec une **soirée VR à l'Ereel** qui nous a littéralement liquéfiés, suivie d'un passage au **Ninkasi** pour reprendre des forces !

La deuxième semaine s'est tournée vers l'innovation avec le **stage de robotique** : **montage, programmation, borne d'arcade, créativité et travail d'équipe** étaient au rendez-vous.

Enfin, les vacances se sont conclues en beauté le 31 octobre avec une **soirée spéciale Halloween**, mêlant **cuisine, jeux d'horreur et frissons garantis** !



Et les enfants ont aussi pu bénéficier d'une offre d'activités large pendant ces vacances d'automne



→ Avec le **séjour nature inter MJC** pour les 6-12 ans, aux Cartières à Chaponost.



→ Et au centre de loisirs Brind'Paradis, des **intervenants extérieurs** permettent aux enfants de s'ouvrir au monde...



Initiation au judo avec l'USOL Judo Brindas.



Contes sur les légendes avec Delphine de « Contes en Couleurs ».



Spectacle interactif de magie avec le magicien Anthony James.



Intervention sur l'art et la culture avec Flavien des micro folies de Brindas.



Et bien sûr le dernier jour des vacances avec **Halloween** et des animateurs qui ont joué le jeu à fond !



LIEN DE L'AMITIÉ

Sortie du Lien de l'Amitié à Yzeron :

Entre pluie, convivialité et découverte de l'Araire

LUNDI 22 SEPTEMBRE, LES MEMBRES DU LIEN DE L'AMITIÉ SE SONT RETROUVÉS À YZERON POUR UNE JOURNÉE CONVIVIALE MALGRÉ UNE MÉTÉO CAPRICIEUSE.

Le matin, seuls les plus courageux ont bravé la pluie pour une **marche vivifiante**, mais un peu écourtée, dans la campagne environnante. Les sentiers détremés et les parapluies **n'ont pas entamé la bonne humeur du groupe.**

À midi, les non marcheurs ont rejoint le groupe pour un super **pique-nique** préparé par Olivier. Les sympathiques bénévoles de l'Araire avaient installé tables et chaises à l'intérieur du musée pour permettre à tout le groupe de **déjeuner à l'abri.**

L'après-midi s'est poursuivie avec une **visite guidée** de la Maison d'exposition de l'Araire. Les guides ont su captiver l'attention de tous en racontant avec passion, rendant chaque détail vivant :

- ➔ le **fonctionnement des aqueducs** de la région, très riche en vestiges romains, 2000 ans d'histoire...
- ➔ le **tissage du velours de soie** dans l'Ouest Lyonnais, autour d'un métier à tisser,

➔ la **diversité des graines** à la base de toute végétation, et notamment des semences, bases de l'alimentation.

Les participants ont également pu découvrir une exposition **d'objets anciens et de mobiliers** utilisés par les anciens habitants de la région.

Ce musée mérite vraiment d'être découvert, et l'association du Lien de l'Amitié encourage tous ceux qui aiment l'histoire de la région à s'y rendre.

Malgré la pluie, cette sortie inoubliable a été un beau moment de **convivialité, de partage et de culture.**



Après-midi dansant ouvert à tous le 8 février 2026

Chers amis danseurs et amateurs de musique, le Lien de l'Amitié a le plaisir de vous inviter à un **après-midi dansant, à la grande salle des Fêtes** de Brindas. Une **buvette** et des assiettes de **bugnes** seront disponibles sur place.

Venez danser et partager ce moment festif et chaleureux. **On vous attend nombreux sur la piste !**

EN SAVOIR +

✉ leliendelamitiebrindas@gmail.com



CLASSES EN « 7 »

Les classes en « 7 » arrivent !

IL Y A DES TRADITIONS QUI PERDURENT
ET LA FÊTE DES CLASSES PARTICIPE À CES TRADITIONS.

En effet, les classes en « 6 » vont fêter leur nouvelle dizaine l'an prochain et préparent déjà le **défilé** prévu le **dimanche 19 avril 2026**. Ce jour-là, les classes en « 7 » c'est-à-dire tous les Brindasiens et Brindasiennes nés une année se terminant par un « 7 » et qui auront 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90 et peut-être 100 en 2027 vont chasser les classards en « 6 » pour prendre la relève et **organiser les festivités** afin d'animer la vie de la commune tout au long de l'année. C'est pour cela que les classards invitent toutes les personnes nées une année en « 7 » à se manifester et à ne pas hésiter à rejoindre le groupe existant. Plusieurs dates sont prévues pour l'année à venir :

- ➔ **Dimanche 1^{er} février 2026** : loto organisé par les classes en « 7 »,
- ➔ **Dimanche 19 avril 2026** : balayage des classes en « 6 » suivi d'un repas à la salle des fêtes,
- ➔ **Jeudi 30 avril et vendredi 1^{er} mai** : nuit du mai,
- ➔ **Samedi 22, dimanche 23 et lundi 24 août** : vogue organisée par les classes en « 7 » avec proposition de brioches aux Brindasiens,
- ➔ **Samedi 29 août** : tenue d'une buvette lors de la fête de l'été organisée par la municipalité.

EN SAVOIR + ✉ chrisgras57@gmail.com ✉ mariet.dubain@gmail.com



USOL TRIATHLON

Une rentrée au féminin !

BEAUCOUP DE NOUVELLES ADHÉRENTES CETTE ANNÉE,
CE QUI AMÈNE LES EFFECTIFS À 45% FEMMES/55%
HOMMES, CE QUI FAIT +10% D'EFFECTIF FÉMININ.
LE CLUB EST TRÈS FIER DE CETTE FÉMINISATION !

Depuis sa création en 2023, le club a cherché à faciliter l'accès aux entraînements pour tous, en réalisant des **entraînements parents/enfants** sur les mêmes créneaux horaires. Et ça marche !

Cette année, le nouveau bureau est **100% féminin**, ce qui permettra de réfléchir à de nouvelles actions pour **attirer encore plus de jeunes filles et de femmes**.

Côté compétition, pas de coupure pendant l'été :

- ➔ **Le triathlon d'Yzeron** début juillet a clôturé la saison dernière avec 24 représentants de l'USOL Triathlon, sur l'ensemble des formats. **Côté podium**, l'équipe masculine - Sébastien, Julien et Manu - a fini première sur le S Relais. Et sur le format XS, Johan (CaM) et Guillaume (S4M) ont fini premier de leur catégorie. Une super performance également pour Léane : 1^{ère} JUF sur le XS, le S et le challenge XS+S.
- ➔ **Sur l'open Swim Star Lyon**, 7 participants sont allés nager 7km dans le Rhône pour traverser Lyon : entre visite touristique et défi personnel, c'est le premier gros challenge de la rentrée pour le club.
- ➔ **Triathlon du Bouchet, Triathlon Vercorsman, Expérience Yotta XP** : nombreux sont les adhérents à avoir représenté les couleurs du club, un peu partout en France cet été.

LES AMOUREUX DU LIVRE

Avis aux fans de littérature !

LA 16^{ÈME} ÉDITION DU SALON
DU LIVRE KARINE BOUVARD
AURA LIEU LE 29 MARS 2026.

Durant cette journée, les visiteurs pourront arpenter les allées du salon et échanger avec les auteurs présents, allant du **polar, au roman en passant par les autobiographies, le fantastique...** Les enfants, quant à eux, pourront rencontrer des **auteurs jeunesse**. Les jeunes lecteurs profiteront de ce salon grâce à un **parcours ludique** et un petit questionnaire qui leur sera proposé.

Tous à vos agendas !

EN SAVOIR +

✉ lesamoureuxdulivre@orange.fr



CLASSES EN « 6 »

Venez chiner et exposer !

LES CLASSES EN 6 ORGANISENT
LEUR VIDE-GRENIERS
DIMANCHE 8 MARS 2026.

Le traditionnel vide-greniers des Classards en « 6 » se déroulera en intérieur le dimanche 8 mars 2026, à la **grande et petite salles des fêtes de Brindas**.

Les visiteurs pourront profiter d'une **petite restauration** sur place. L'entrée est gratuite au public de **8h à 17h**.

Pour les exposants, la réservation est obligatoire auprès de Julie en la contactant aux coordonnées ci-dessous.

EN SAVOIR +

✉ julie.cros86@gmail.com

☎ 06 26 52 77 84





ASSOCIATION DES FAMILLES

Éveil des corps, élan des cœurs

L'ASSOCIATION DES FAMILLES PROPOSE DES ÉVÉNEMENTS SOLIDAIRES, SPORTIFS ET QUI RASSEMBLENT !

« DANSER POUR BIEN VIEILLIR » :

Des ateliers « **Danse Santé** » sont **proposés aux plus de 65 ans** pour favoriser un vieillissement actif, joyeux et en mouvement, même en cas de pathologies ou de mobilité réduite.

Pensés par Penelope Wolf, diplômée en « Danse, Santé et Vieillesse », ils s'appuient sur une approche holistique validée, montrant que la danse **améliore mémoire et équilibre**.

Le cœur de la méthode repose sur la focalisation externe, qui dirige l'attention vers des images ou émotions plutôt que sur le mouvement lui-même, réduisant la douleur perçue et favorisant la motivation. Les **séances sont inclusives, accessibles à tous, guidées par la musique** et des thèmes variés, et **adaptées aux besoins liés à l'âge et aux pathologies**. Elles intègrent également des **conseils nutritionnels, exercices respiratoires et relaxation**. L'objectif est de stimuler le corps et l'esprit, renforcer l'autonomie et créer du lien social dans la joie et la bienveillance.

« Danser, c'est rester vivant. C'est réveiller le corps et l'âme. C'est une médecine douce, joyeuse et profondément humaine. »

SPECTACLE DE NOËL

L'association des familles vous propose son **traditionnel**

Danse santé
LE MERCREDI
DE 10H00 À 11H30
Avec Penelope WOLF
SENIORS
&
PERSONNES À MOBILITÉ
RÉDUITE
En savoir plus :
famillesdebrindas.fr

spectacle de Noël le 22 décembre à 15h30 à la grande salle des fêtes de Brindas. La **compagnie de l'alouette** présentera son nouveau spectacle et vous emmènera « **La nuit avant Noël** ». Rejoignez-les, venez faire pétiller les yeux de vos enfants et partager un moment magique en famille à la grande salle des fêtes de Brindas.



OCTOBRE ROSE

L'association a souhaité soutenir, avec l'aide de la Mairie, l'une de ses adhérentes dans un **projet concernant Octobre Rose**. L'opération « **couture** » ayant eu lieu en novembre et n'étant pas encore terminée au moment de la parution, un prochain article dans l'Essentiel exposera l'ensemble des finalités de cette action.

TÉLÉTHON

L'Association des familles, toujours présente dans l'animation du **Téléthon**, réalise chaque année un challenge barre de danse géante animée par sa professeur de danse Marine El Fassi. Lors de l'édition 2025, cette chorégraphe du spectacle Jackard, opéra pop rock Brindasien, a choisi de vous faire participer à un **défi Jackard sous forme de 30 minutes de danse ininterrompue**.

EN SAVOIR +

✉ asso.familles.brindas@gmail.com

🌐 famillesdebrindas.fr



GROUPE SCOUT DE VAL LYONNAIS

Une aventure éducative au cœur de la nature

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LE GROUPE SCOUT FAIT VIVRE AUX JEUNES DE 6 À 20 ANS DES EXPÉRIENCES UNIQUES, MÊLANT AVENTURES EN PLEIN AIR, VIE EN COMMUNAUTÉ, ENGAGEMENT CITOYEN ET DÉVELOPPEMENT PERSONNEL.

Encadré par une équipe de bénévoles dynamiques, le groupe scout propose une pédagogie active fondée sur **l'expérimentation, le respect, la responsabilité...** et la bonne humeur ! Installé à Vaugneray, le groupe rassemble actuellement environ 126 membres, répartis par tranches d'âge :

- **Louveteaux/Jeannettes** (8-11 ans) : pour apprendre à vivre ensemble à travers le jeu et l'imaginaire.
 - **Scouts/Guides** (11-14 ans) : pour découvrir l'autonomie et la débrouillardise.
 - **Pionniers/Caravelles** (14-17 ans) : pour s'engager dans des projets concrets et solidaires.
 - **Compagnons** (17-20 ans) : pour monter des projets ambitieux, parfois à l'international.
 - **Équipiers et responsables de groupe** : pour les soutenir dans leurs projets.
- Chaque année, le groupe organise sorties nature, week-ends sous tente, actions solidaires, et bien sûr les **campus d'été**, moment fort de l'année. La rentrée de cette année s'est très bien passée et a été ravie d'accueillir de nouveaux jeunes au sein des unités. Un **«week-end des montées»** a été partagé afin d'accueillir les nouveaux arrivés et de faire passer les jeunes d'une unité à une autre. Lors d'un autre week-end, les jeunes se sont répartis en plusieurs groupes afin de vendre les calendriers. Le week-end du 13 et 14 décembre, les participants ont fait circuler la lumière de Bethléem au sein des paroisses du groupe.

EN SAVOIR + Pour les rejoindre ✉ rg.val.lyonnais@gmail.com



TCM BRINDAS

Une belle soirée pour lancer la saison au club de tennis

N'HÉSITEZ PAS À REJOINDRE LE TENNIS CLUB DE BRINDAS.

Le Tennis Club de Brindas a donné le coup d'envoi de sa saison le vendredi 19 septembre, avec une **soirée conviviale** qui a rassemblé près de **100 participants**.

Enfants et adultes ont profité d'animations variées, dont une **découverte du pickleball** sur quatre terrains spécialement installés. Ce sport, entre tennis et badminton, a séduit petits et grands par son côté ludique et accessible. Il sera désormais possible de jouer au pickleball toute l'année. La soirée s'est poursuivie autour d'un **apéritif et d'un barbecue**, offrant un moment d'échanges et de détente dans une ambiance chaleureuse.

Il est encore temps de prendre une licence, que ce soit pour des cours ou simplement pour du loisir. Et pour jouer ponctuellement, les terrains sont aussi disponibles à la réservation, via l'application smartphone **Anybuddy** ou directement sur leur site internet.

Une saison qui s'annonce sportive et conviviale !

PETIT CHOEUR DE BRINDAS

Haut les c(h)œurs !

L'ASSOCIATION VOUS ATTEND NOMBREUX À SES ÉVÉNEMENTS.

Après le **concert réussi** du 26 octobre au profit des « Vallons de l'espoir », où la chorale était accompagnée de *Val'Mélodie* de Vaugneray et le concert de Noël du 6 décembre avec *Vokalouest*, chorale de l'école de musique de Ste Consorce en l'église de Brindas, la chorale du Petit Chœur proposera une soirée **« Karaké dansant » le samedi 7 mars 2026** avec D.J et Food truck, à la grande salle des fêtes de Brindas dans une **ambiance festive assurée**.



©Petit Chœur de Brindas

Un autre projet moderne, dynamique et vivant, qui tient très à cœur aux choristes, sera la préparation d'un **spectacle pour les 10 ans de la chorale** prévu pour le printemps 2027 pour lequel, les choristes se sont engagés sur un long terme pour ce projet porté par Marine Casery, la cheffe de chœur qui est à l'initiative de ce spectacle.

De nombreux projets animent le groupe, fort cette saison d'une **quarantaine de choristes** avec le renfort du pupitre hommes, toujours dans la convivialité, l'amitié, la bonne humeur et bien sûr **l'envie et le plaisir de se retrouver pour chanter tous ensemble**.

EN SAVOIR +
☎ 06 43 59 56 73





SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS

Paul Watson en visite dans l'ouest lyonnais

LES ASSOCIATIONS SCL ET SECOL ONT ORGANISÉ LE FESTIVAL «AU NOM DE L'OcéAN» À VAUGNERAY QUI A RENCONTRÉ UN VIF SUCCÈS.



©SCL

Annoncé comme un vœu pieux dans l'Essentiel n° 101 après la **libération de Paul Watson**, le retour du capitaine Watson et de Lamya Essemllali, présidente de Sea Shepherd France, dans l'Ouest lyonnais après leur venue à Brindas en 2015, s'est **rapidement concrétisé** ! Répondant à l'invitation de la Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais et de SECOL, ils ont attiré la foule des grands jours à la salle InterValle en attirant pas loin de **1 200 spectateurs**, avides de les rencontrer. Et ils étaient accompagnés cette fois d'un **scientifique de haute volée**, Bruno David, paléontologue et ex-président du Museum National d'Histoire Naturelle de Paris.

Avant de les retrouver pour une conférence débat, le public a vivement apprécié l'excellente mise en scène de la **pièce de théâtre** « Sea Shepherd 77 », relatant l'incroyable épopée de la **création de Sea Shepherd** par Paul Watson en 1977 et véritable coup de poing artistique de la compagnie *Entre en Scène*. Victor Bratovic incarnant le personnage du capitaine et les 3 autres acteurs transcendés à l'idée de jouer pour la première fois devant Paul Watson, furent acclamés à l'issue du spectacle. **Standing ovation** lorsque Paul et Lamya les ont rejoints sur scène !

Le temps des dédicaces auxquelles Paul Watson s'est prêté de bonne grâce auprès des 55 enfants présents avec leurs dessins, et la **conférence** démarre, animée par Irène

Jargot, metteuse en scène de la pièce. Le capitaine donne le ton : « *je me fiche de ce qu'on pense de nos actions : le plus important, ce sont les baleines, les tortues, l'océan !* ». **Victime de la surexploitation de ses ressources, l'océan**, qui représente 90% du volume terrestre habitable, produit plus de la moitié de l'oxygène de l'atmosphère et absorbe autant de CO2 (responsable en grande partie du réchauffement de la planète) que les forêts, est **en grand danger**. Surpêche industrielle, braconnage des baleines, massacre des requins et des dauphins, pollution par les plastiques et bien sûr, toutes les activités humaines contribuent à faire s'effondrer la biodiversité marine, comme le martèlent Paul et Lamya. Et Bruno David d'asséner que la vie « invisible » des océans subit les mêmes menaces : les organismes du fond des mers, labourés ou asphyxiés, mais aussi et surtout le phytoplancton et le zooplancton, pièces essentielles du puzzle de la chaîne alimentaire océanique. Toutes les pièces sont intriquées, et le **fragile équilibre menace de s'effondrer**. Et d'ajouter que la perspective de voir certains pays exploiter les ressources minérales du fond des océans pourrait condamner définitivement la vie des océans. Vie des océans à l'origine de toute vie sur Terre. Le scientifique et les deux militants de Sea Shepherd sont bien en phase : **il y a urgence à agir pour sauver ce qui reste à sauver...**

Rendez vous est pris pour 2035 avec nos 3 célèbres invités pour faire le bilan des 10 années écoulées ! La soirée s'achève avec le slam percutant de Cocteau Mot Lotov, qui nous met face à nos **responsabilités de co-habitants de la planète...**



©TCS

BRIND'ACCORD

Reprise des activités de la chorale

APRÈS UNE PAUSE ESTIVALE, LA CHORALE BRIND'ACCORD DE BRINDAS A REPRIS SES ACTIVITÉS DANS UNE AMBIANCE DÉTENDUE ET JOYEUSE.

Les choristes, dirigés par le chef de chœur Jean Brenders, préparent les prochains concerts, manifestations et animations. Chacun prend **plaisir à chanter** et à progresser ensemble. La chorale a déjà recruté de nouveaux choristes et en **recrute encore** dans tous les pupitres. Elle recherche plus particulièrement des **voix masculines**, ténor ou basse. Le répertoire de Brind'Accord est varié, allant du baroque à la variété, en passant par le chant sacré et le gospel, ainsi que des chants du monde. Il sera **fortement renouvelé** pour la prochaine saison ! Seront notamment à l'honneur :

Claude Nougaro, Jean Ferrat ou Michel Legrand, mais aussi Mozart et Haendel, ainsi que des Gospels et plus encore... Après un premier concert très apprécié au club Loisirs-amitié de Tassin le 25 septembre et un concert de Noël le 13 décembre, plusieurs échéances sont déjà prévues : un **concert de Nouvel An le 18 janvier** et un **concert de printemps, le 26 avril**, ainsi qu'un **repas dansant le 1^{er} mars**. Et d'autres perspectives se préciseront au cours des prochains mois.

EN SAVOIR + ☎ 06 12 51 44 39

GEVL

Belles fêtes de fin d'année !

LE GEVL VOUS SOUHAITE À TOUTES ET TOUS DE BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET UNE TRÈS BELLE ANNÉE 2026
SOUS LE SIGNE DU BONHEUR, DE LA RÉUSSITE ET DE BEAUX PROJETS !

Le GEVL tient à dire merci à ses adhérents et ses salariés pour leur engagement et leur confiance. C'est avec plaisir qu'il poursuivra cette belle collaboration à leurs côtés.

Le 28 octobre dernier a été un jour marqué par le départ à la retraite de la directrice du GEVL, **Claire Garcia**. L'association lui adresse tous ses vœux de bonheur pour cette nouvelle étape.

Isabelle Cibert, déjà présente au sein du GEVL, reprend la direction de la structure, et l'association lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Le GEVL est une association ancrée sur son territoire depuis plus de 30 ans, son fonctionnement repose sur la confiance et la collaboration avec les entreprises adhérentes. Il contribue à créer des emplois durables et flexibles, adaptés aux besoins des entreprises locales.

Depuis la crise sanitaire, le contexte reste plus difficile. C'est pourquoi le GEVL vous rappelle combien son modèle est porteur de solutions : **souplesse pour les entreprises, stabilité pour les salariés, et ancrage territorial fort.**

Un **groupement d'employeurs** repose sur un principe simple et efficace : **les entreprises adhèrent à l'association et partagent des salariés qualifiés** selon leurs besoins. Cela permet :

- ➔ **aux entreprises** d'accéder à des compétences adaptées sans assumer seules une embauche à temps plein,
- ➔ **aux salariés** de bénéficier d'un **emploi stable**, souvent à temps plein, tout en intervenant dans plusieurs structures,
- ➔ et **au territoire** de préserver des emplois locaux et de renforcer le tissu économique.

En adhérant à ce groupement, vous :

- ➔ gagnez en **souplesse et réactivité**,
- ➔ réduisez vos **coûts et risques liés à l'emploi**,
- ➔ et contribuez à un **modèle coopératif et solidaire**, au service du développement local.

Le Groupement d'Employeurs des Vallons du Lyonnais a besoin, plus que jamais, que les entreprises continuent à lui faire confiance et à lui confier leurs recrutements. Ensemble, **redynamisons l'emploi local...**

Alors, employeurs ou candidats à l'emploi, n'hésitez pas à contacter le GEVL pour exprimer vos besoins ou vos projets !

EN SAVOIR +

 gevl.fr

 [Isabelle Cibert 06 18 79 79 00](tel:0618797900)



 [Patricia Giusti 06 31 89 36 34](tel:0631893634)



AMICALE LAÏQUE

Carnaval pour les petits et les grands de Brindas

SAMEDI 28 FÉVRIER 2026 DE 14H À 18H À LA SALLE DES FÊTES, L'AMICALE LAÏQUE INVITE LES ENFANTS ET LEURS PARENTS À VENIR FAIRE LA FÊTE.

Créativité, extravagance, personnage imaginaire, en ce jour festif, **toutes les folies sont permises pour vous déguiser...** Mettez votre imagination à l'œuvre pour vous amuser. Sans oublier votre bonne humeur !



©FCPE

Au programme :

- ➔ Fabrication de **l'arbre à vœux**.
- ➔ À 14h30 entraîné par la **Batucada** de la MJC, défilé costumé dans les rues de Brindas.
- ➔ Mise à feu de **Monsieur Carnaval** (confectionné en partie par les enfants du périscolaire).
- ➔ La présence vigilante des **pompiers** rassure tout le monde.
- ➔ **Goûter** dans la grande salle des fêtes. Un prétexte pour craquer sans culpabilité, et se faire plaisir, tout ça **au profit des écoles de Brindas**.
- ➔ **Animation musicale** pour faire la fête. Pour faire admirer les costumes, passage seul ou en groupe sur la scène pour ceux qui le veulent.

EN SAVOIR +

 amicalelaiquedebrindas@gmail.com



©FCPE



ATELIER DIY

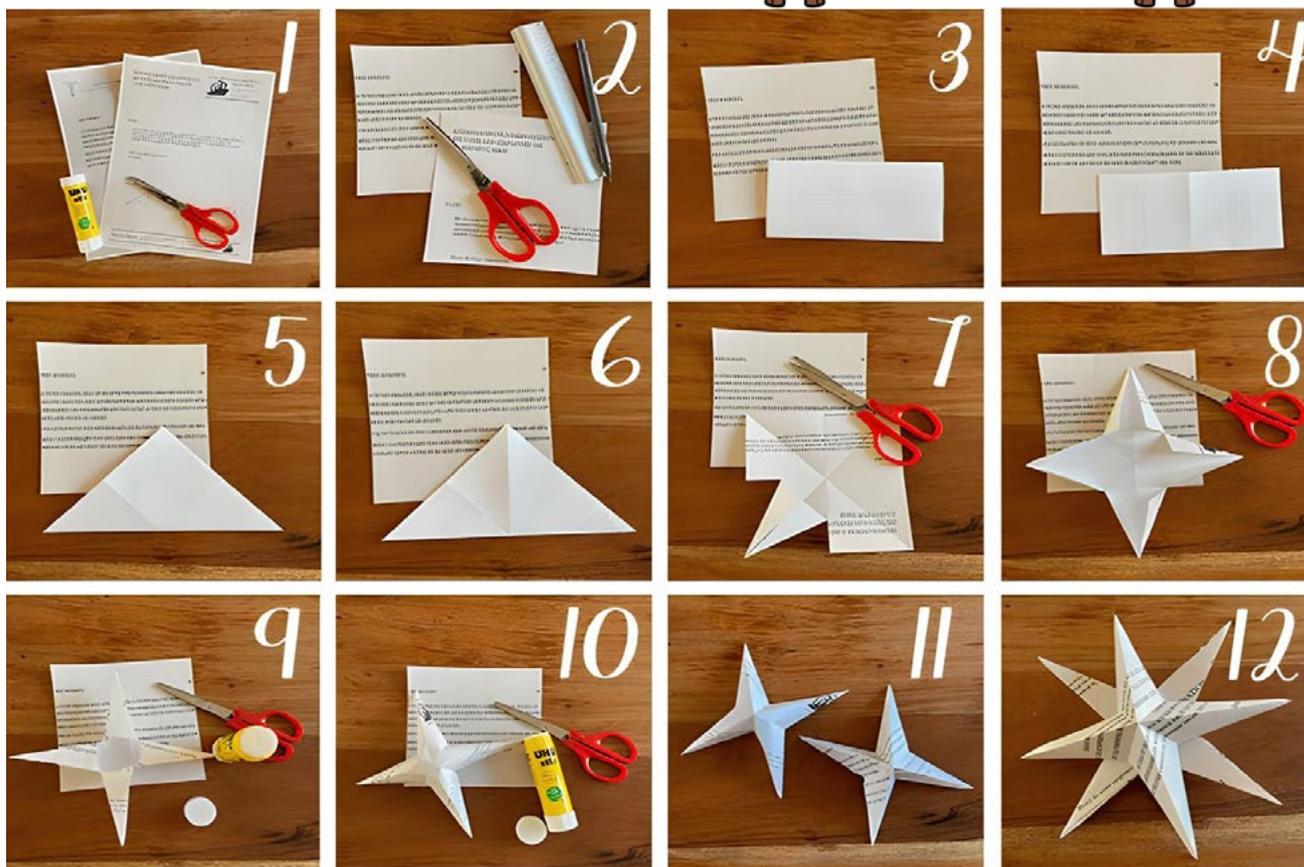
Créer des décorations pour Noël

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de **passer du temps en famille à créer des décorations de Noël** pour la maison et pour le sapin en haut duquel sera accroché une étoile. Pour faire plaisir à toute la famille, tu peux réaliser toi-même tes décorations plutôt que d'acheter au magasin : c'est plus amusant et meilleur pour la planète ! Voici une **idée d'étoile en origami** pour décorer ta maison ou ton sapin. N'hésite pas à choisir des feuilles de couleur ou à décorer le papier avant de suivre les étapes pour créer l'étoile. Tu peux **demander de l'aide à tes parents** pour certaines étapes.

Amuse-toi bien !

Avant de commencer, prépare tout le matériel :

- ➔ deux feuilles de papier carré de ta couleur préférée,
- ➔ une paire de ciseaux,
- ➔ un tube de colle.



©Shutterstock



JEU DES DIFFÉRENCES

Défi-jeu

Peux-tu trouver les 5 différences entre ces 2 images ? Le Père Noël t'en sera très reconnaissant.



©Shutterstock

HISTOIRES DRÔLES

Rions un peu !

➔ Comment appelle-t-on un chat qui est tombé dans un pot de peinture le jour de Noël ?

Réponse : Un chat-peint de Noël (sapin de Noël).

➔ Quel est le gâteau le plus dur au monde ?

Réponse : La bûche de Noël.

➔ Que dit un sapin de Noël qui arrive en retard le soir du réveillon ?

Réponse : Je vais encore me faire enguirlander.

➔ Quel spectacle les écureuils vont-ils voir à Noël ?

Réponse : Casse-Noisette.

➔ Que fait un sapin quand il gagne au loto ?

Réponse : Il plante tout !

➔ Quelle est la ville préférée des animaux du Père Noël ?

Réponse : Rennes.



Un morceau de bois retrouvé dans le clocher de Brindas date de l'époque carolingienne.

LA RECHERCHE HISTORIQUE FAIT PARTIE DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION «LE VIEUX BRINDAS» QUI NOUS FAIT PARTAGER SA DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE.



À la base de la tour carrée de l'église de Brindas que l'on appelle le « clocher », est à l'origine le chevet plat (1) de l'église primitive normalement orientée ouest-est.

Une tour de défense avec créneaux a été bâtie sur le chœur, sans doute pendant les troubles de la guerre de 100 ans (XIV-XV^{èmes} siècles). C'est plus tard que le clocher, qui était primitivement à l'ouest, a été bâti sur la tour de défense, à l'occasion de la construction de la première église orientée nord-sud.

C'est dans la partie basse du mur nord de la tour de défense, que l'association du groupe de recherche historique «Le Vieux Brindas» a trouvé le morceau d'une ancienne poutre solidement encastrée dans le mur.



© Paul Pelcé

LE MORCEAU DE POUTRE TROUVÉ DANS LE MUR

Son extrémité visible est charbonneuse ; tout porte à croire que l'intérieur de la tour a subi un incendie.

Les services techniques de Brindas ont extrait ce morceau de poutre à partir duquel des analyses de carbone 14 ont été effectuées.

Le résultat donne une plage de dates de la coupe de l'arbre dans lequel a été taillé la poutre : Entre 750 et 925 apr. J.-C., plus sûrement entre 767 et 895.

C'est donc à l'époque carolingienne (751-987) que l'arbre de la poutre a été coupé.

Mais comme ce morceau de poutre a cent cernes, l'arbre a commencé à pousser entre 667 et 885. Ce qui fait qu'il a été peut-être contemporain de nos ancêtres mérovingiens !

Mais que fait ce morceau de bois dans une construction du XIV-XV^{èmes} siècles ?

Il s'agit sans doute d'un remploi de l'église primitive, ce qui tend à confirmer l'ancienneté de l'église de Brindas.

Groupe de Recherche Historique «Le Vieux Brindas »



© Paul Pelcé

LA PARTIE VISIBLE NOIRCIE MONTRE QUE LE BOIS A SUBI UN INCENDIE

(1) Le chevet plat est le chœur d'une église aux dimensions modestes, fréquent à l'époque préromane, ce qui renforce notre hypothèse de l'ancienneté de l'église primitive.



ENSEMBLE POUR BRINDAS



L'avenir vous appartient !...

Alors que se profile la fin du mandat, nous vous proposons un **bilan** synthétique de nos actions :

Concernant **l'école**, la localisation n'étant plus une option, il nous a semblé plus raisonnable de nous pencher sur le **dimensionnement** du projet, afin de viser au plus juste et de ne pas compromettre le futur. **En vain**, ni nos **arguments**, ni le **bon sens** n'ont reçu une quelconque **attention** de la part de cette majorité enfermée dans ses **certitudes**.

Le bilan est sans appel. Outre un **budget pharaonique**, des classes sont aujourd'hui **inoccupées** et la **rénovation** de l'existant **n'a pas non plus** été réalisée !...

Nous avons plaidé pour une **prolongation du C24**, jusqu'à Brindas, plutôt qu'un terminus au Val d'Yzeron. Et nous avons la **fierté** de constater que nous avons été **entendus** par les autorités compétentes, puisque celui-ci est maintenant en service avec des **fréquences accrues**. La **CCVL** (Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais) a une **écoute plus attentive** de tous les élus !...

Début **2022**, nous avons alerté sur l'existence d'un **projet de vente** d'une partie **du parc des sports**. L'objectif était d'y délocaliser l'établissement **spécialisé Alzheimer de Pollionnay** et l'enjeu portait sur la **destruction** des équipements sportifs. Notre volonté de **transparence** aura permis une certaine

prise de conscience, de la population, ainsi que dans les rangs de la **majorité**. A notre grande satisfaction, M. le Maire s'est vu contraint de créer les conditions d'un **débat**. Ce qui au final aura conduit au **désistement** de la Ste Clariane (Ex Korian).

Autre dossier majeur, concernant la **révision du PLU**, menée dans une forme de **catimini**. Ce sujet, **hautement sensible**, est contraint à la fois **réglementairement** et **techniquement**. Notre charge d'élu exige que nous fassions en sorte que la transparence soit de mise, d'autant que nous constatons un **manque de sincérité**, de **réalisme** et de **clairvoyance** de cette majorité. Est-il acceptable de ne pas être plus **rigoureux** dans la formulation des **règles**, au risque de se **laisser mener** par les volontés de promoteurs qui entraîneront la commune dans une **dérive, non maîtrisée**, de la **croissance** de la population.

Enfin, dans la même veine, l'initiative d'une **consultation** de la population sur le thème de **l'emplacement des équipements sportifs**, lancée sans grande préparation et en désespoir de cause. Face à cette **mascarade** et ce **simulacre** de « **démocratie participative**, nous avons jugé opportun de faire **cause commune** avec l'autre groupe minoritaire, afin de faire vivre cette consultation. Notre objectif étant de démontrer la **bonne méthodologie** à appliquer pour une telle démarche. Résultat sans appel :

Participation minimale 442 votes et 64,48% des voix pour le scénario, non souhaité par M. le Maire, d'un équipement au **parc des sports**.

Sans oublier que tout au long de cette mandature, nous avons systématiquement dénoncé **l'incapacité chronique** de cette majorité à assurer une **gestion saine et maîtrisée des deniers publics**. Au-delà de la formule, « une gestion de bon père de famille », chère à M. le Maire, le principe de réalité nous apprend que le **résultat est au final désastreux** (note de la santé financière de la commune **8,8/20**).

Après **6 années d'implication et de dévouement** dans la vie locale, le groupe **Ensemble pour Brindas** tire sa révérence pour laisser la place à un **renouveau de la vie publique locale**.

Nous sommes **fiers** d'avoir pu contribuer au **bien commun** et nous sommes certains qu'au-delà de ce chapitre qui se referme, nous aurons encore le plaisir et la chance de partager avec chacun d'entre vous **les enjeux de la vie de notre village**.

Nous profitons de cette fenêtre de dialogue pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, en famille et entre amis. Que ce moment de paix vous apporte joie et sérénité.

Les élus du groupe Ensemble pour Brindas

Patrick Bianchi, Michel Weill, Nathalie Poignet, Ludovic Picard et Laurent Ferlet.

BRINDAS AVEC VOUS



Chères brindasiennes, chers brindasiens,

Depuis le 1^{er} septembre 2025, la période pré-électorale a débuté en vue des élections municipales de mars 2026.

Durant cette période, les élus municipaux en exercice (maire, adjoints et conseillers municipaux) ne doivent plus utiliser les moyens de la commune pour communiquer sur le bilan de leurs actions ou pour annoncer de nouveaux investissements conséquents engageant la commune sur plusieurs années.

En effet, si tel est le cas, cela pourrait être considéré comme une propagande électorale et non comme une information municipale à caractère général.

Ainsi, nous avons décidé, avec notre groupe, de ne plus participer à cette tribune libre afin de conserver la neutralité due à cette période dite de « réserve ».

Dans les prochains mois, vous aurez de nombreux autres moyens d'échanger et de communiquer avec nous.

Fidèlement,

Guillaume GIRAUD

Conseiller municipal

contact@brindasavecvous.fr

07 69 49 90 95

Une équipe à votre écoute

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous. Vous pouvez également contacter les élus via le site internet : www.brindas.fr ou par courriel.



➔ **Frédéric Jean**
maire
✉ frederic.jean@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi de 14h à 17h.



➔ **Thierry Bailly**
5^e adjoint - Sport et jeunesse et Occupation des bâtiments communaux
✉ thierry.bailly@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le soir à partir de 17h.



➔ **Isabelle Chriqui Darfeuille**
1^{re} adjointe - Affaires scolaires et Communication
✉ isabelle.chriqui-darfeuille@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi après-midi.



➔ **Martine Lalauze**
6^e adjointe - Affaires culturelles et vie associative
✉ martine.lalauze@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi matin.



➔ **Fabrice Vericel**
2^e adjoint - Urbanisme et Aménagement du territoire
✉ fabrice.vericel@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi après-midi.



➔ **Bertrand Dupré**
7^e adjoint - Travaux et voirie
✉ bertrand.dupre@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous.



➔ **Danielle Gerez**
3^e adjointe - Affaires sociales
✉ danielle.gerez@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi après-midi.



➔ **Bernard Balestie**
conseiller délégué au lien intergénérationnel
✉ bernard.balestie@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous.



➔ **Anne Chantraine**
4^e adjointe - Nature et Environnement
✉ anne.chantraine@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le mercredi après-midi et le premier samedi du mois.



➔ **Sylvie Peter**
conseillère déléguée à l'animation communale
✉ sylvie.peter@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous.

Mairie



✉ accueil@brindas.fr  brindas.fr
☎ 04 78 16 02 00 Fax : 04 78 45 40 94



Horaires d'ouverture

- lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- mardi de 14h à 18h, fermée le matin
- jeudi de 8h15 à 12h, fermée l'après-midi
- samedi de 9h à 12h (permanence État-civil et permanences d'urbanisme le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois)

Permanences d'urbanisme

- physiques : sur rendez-vous le mardi après-midi de 14h à 16h30, le vendredi de 9h à 12h et le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9h à 12h
- téléphonique : le mardi de 14h à 17h au 04 78 16 02 00

Service scolaire

Pour toute demande, envoyer un mail à ✉ service.scolaire@brindas.fr



Médiathèque



☎ 04 78 87 98 82
✉ mediatheque@brindas.fr
🌐 mediatheque.brindas.fr



Horaires d'ouverture

- mardi de 16h à 19h
- mercredi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h
- vendredi de 9h à 13h et de 15h30 à 19h
- samedi de 9h à 12h30



télécharger
le magazine :
🌐 brindas.fr

Marché



Place de la Paix
Vendredi de 8h à 12h



Contacts utiles

➔ Les permanences en mairie

Sipag

avec la participation de Bernard Balestié, 2^e vendredi de chaque mois, de 9h30 à 12h.

Sur inscription ☎ 04 37 22 07 24.

Mission locale

Les 2^e jeudis du mois en mairie.

Sur rendez-vous auprès de la Mission locale de Tassin la Demi-Lune

☎ 04 72 59 18 80.

Permanences de Place aux Emplois

Sur rendez-vous ☎ 04 78 16 82 48

Conseiller numérique

Sur rendez-vous à la CCVL.

☎ 07 77 73 80 49

➔ Communauté de communes des vallons du Lyonnais (CCVL)

du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

27 chemin du Stade - 69670 Vaugneray
Pour toutes vos questions concernant la petite enfance, la jeunesse, les ordures ménagères, l'emploi et les commerces.

☎ 04 78 57 83 80 🌐 ccvl.fr

➔ La Poste

• mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 14h30 à 17h30

• samedi : de 9h à 12h.

Services d'urgence



• Pompiers

☎ 18 ou ☎ 112

• Gendarmerie de Vaugneray

☎ 17

ou ☎ 04 78 45 80 21

• Police municipale

☎ 06 08 86 25 58

ou ☎ 04 78 16 02 04

• Centre antipoison

☎ 04 72 11 69 11

• GRDF

(Gaz de France)

☎ 0800 47 33 33

Emplacements

des défibrillateurs

- Place de Verdun (contre la mairie)
- Carré d'Ass'
- Parc des Sports
- Gymnase Alain-Mimoun

Ramassage des ordures ménagères

(hors déchets verts)

Tous les **mercredis** à partir de 6h.

Collecte sélective (emballages, recyclables et papier)

Vendredi - collecte du conteneur à couvercle jaune, une semaine sur deux (semaines paires)

Verre

Il vous est demandé d'apporter votre verre dans les silos ad hoc installés à différents endroits de la commune.

Déchets verts

Il vous est demandé d'apporter vos déchets de jardin en **déchèterie** ou dans les **benches installées à cet effet sur le parking du collège Charpak**, certains samedis matin, au printemps et à l'automne.

Déchèterie, PAE Les 2 Vallées à Vaugneray
- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- le samedi de 9h à 17h.

Inscription 🌐 decheterie.ccvl.fr



Bonne année

2026

Monsieur le Maire, Frédéric Jean,
ses adjoints et le Conseil municipal
vous souhaitent leurs meilleurs
vœux pour 2026 et vous invitent
à la cérémonie des voeux
le vendredi 9 janvier à 19h
à la grande salle des Fêtes.

